

**Assemblée générale ordinaire de l'Association Internationale des Études byzantines**

**23<sup>e</sup> Congrès International des Études byzantines. Belgrade, 22-27 août 2016**

**Vendredi 26 août 2016**

Présents :

- le bureau de l'A.I.E.B. composé de J. Koder (Président), A. Markopoulos (Secrétaire général) et M. Kaplan (Trésorier)

les membres suivants : L. Miraj et A. Rembeci (Albanie), A. Berger et S. Mariev (Allemagne), E. Shirinian (Arménie), Brownen Neil et A. Brown (Australie), Cl. Rapp, A. Kuelzer et A. Rhoby (Autriche), K. Demoen et R. Ceulemans (Belgique), V. Gjuzev et A. Džurova (Bulgarie), G. Greatrex (Canada), Ch. Chotzakoglou et I. Eliades (Chypre), K. Fledelius et Anne Hedeager Kragh (Danemark), J. Signes Codoñer (Espagne), M. Bibikov (Estonie), B. Forsén (Finlande), V. Déroche et A. Peters-Custot (France), E. Jordania (Géorgie), E. Jeffreys et Ida Toth (Royaume Uni), T. Koliass et Tr. Maniati-Kokkini (Grèce), E. Juhász et Z. Farkas (Hongrie), J. Patrich (Israël), A. Rigo (Italie), H. Kusabu et K. Murata (Japon), L. I. Lee Petersen (Norvège), J. Vroom et D. Penna (Pays-Bas), M. Kokoszko (Pologne), M. Kulhankova et M. Čechová (République tchèque), A. Timotin (Roumanie), S. Karpov et M. Gratsianskij (Russie), Lj. Maksimović et Sr. Pirivatrić (Serbie), M. Popović et V. Zervan (Slovaquie), I. Nilsson (Suède), J.-M. Spieser (Suisse), N. Necipoğlu et M. Delilbaşı (Turquie), Ch. Barber (États-Unis d'Amérique), F. D'Aiuto (Vatican).

- Après l'admission de leurs comités nationaux respectifs : P. Cavallero (Argentine) et T. Filiposki (FYROM =Former Yugoslavian Republic of Macedonia).

La séance débute à 11h11. Le Trésorier rappelle que le vote ne sera permis qu'aux représentants des comités nationaux qui se sont acquittés de leur cotisation auprès de l'A.I.E.B.

Le président, Johannes Koder, salue l'assemblée, remercie A. Peters-Custot de bien vouloir tenir les minutes de cette Assemblée générale, livre quelques informations pratiques ; enfin, il manifeste toute la gratitude et les remerciements du Bureau de l'A.I.E.B. à l'égard des hôtes de ce congrès. Aucune addition à l'ordre du jour n'ayant été demandée, l'Assemblée approuve à l'unanimité, par vote, ledit ordre du jour.

## **1. Salutations d'accueil et rapport moral du Président**

J. Koder exprime l'inquiétude générale à l'égard de la situation difficile qu'affrontent les études byzantines, notamment en raison de l'aggravation des crises géopolitiques dans des zones géographiques qui sont d'intérêt majeur pour ces études. La situation financière des études byzantines est également délicate, et les programmes de recherche souffrent de la généralisation d'une politique contestable de court terme. L'avenir des jeunes byzantinistes demeure un souci prioritaire.

### Rapport moral sur les activités du bureau depuis l'Assemblée générale d'Athènes (2013-2016).

J. Koder expose que l'activité majeure du Bureau a consisté dans la préparation active du congrès de 2016. Le Bureau s'est rendu à plusieurs reprises, dans ce but, à Belgrade, afin de participer à des réunions avec le Comité national serbe chargé de l'organisation du

Congrès. Ces réunions manifestent le très fort esprit de coopération qui a lié le Comité serbe et le Bureau. J. Koder tient à manifester sa gratitude à l'égard du Président du Comité serbe, L. Maksimović, ainsi qu'à son vice-président, Sr. Pirivatrić.

Cette collaboration a entre autres choses permis d'offrir, comme cela avait déjà été le cas en 2011, des bourses pour les doctorants et les jeunes chercheurs sans affiliation institutionnelle.

Par ailleurs, il y a quelques mois, J. Koder s'est rendu à Skopje pour manifester le soutien du Bureau à la fondation d'un comité pour FYROM (=Former Yugoslavian Republic of Macedonia). L'Assemblée générale devra donc se prononcer sur la demande d'adhésion officielle de ce comité. Par ailleurs, J. Koder signale sa participation à l'atelier (Workshop) organisé en 2016 par le comité albanais sur l'avenir des études byzantines en Albanie.

Dernier point du rapport moral : le site web de l'A.I.E.B. (<http://www.aiebnet.gr>) Depuis 2013, le site web a été constamment amélioré et développé, sous la direction du Secrétaire de l'A.I.E.B., A. Markopoulos. Toutefois, plusieurs comités nationaux n'ont encore presque rien posté de leurs activités si bien que, quand on clique sur les petits drapeaux figurant les comités nationaux, il ne se passe rien, ce qui est dommageable. J. Koder demande donc expressément aux comités nationaux de transmettre sur le site de l'A.I.E.B. leurs annonces de congrès, de colloques et des autres événements scientifiques.

À la demande de son Président, l'assemblée se lève pour la commémoration des collègues décédés depuis septembre 2013 (cf. le *Catalogus defunctorum* joint).

## **2. Rapport du Secrétaire (2013-2016)**

Comme il a été signalé et rappelé lors de l'AG de septembre 2013, le principal objectif de notre Association tient dans la tenue régulière des congrès internationaux. Un objectif second consiste dans la promotion et la coordination de la discipline dans le monde entier. Le premier objectif est poursuivi, on l'a vu, avec la plus grande attention. Le présent congrès peut être considéré comme un modèle de grand congrès moderne : la durée et le nombre des séances plénières ont diminué afin de laisser une place accrue aux discussions, aux tables rondes et aux sessions thématiques de communications libres, et enfin aux sessions spéciales. Il en résulte une multiplicité inégalée des sujets traités, et la mise en valeur de nouvelles perspectives. Par ailleurs, pour la première fois, les rapports des séances plénières et les résumés des tables rondes étaient disponibles sur le site internet du congrès avant l'ouverture de ce dernier, ce qui fut d'un intérêt considérable pour les congressistes. Ces diverses innovations paraissent être un succès, et devraient être adoptées par les futures rencontres internationales.

Tout ce travail, le Bureau de l'A.I.E.B. l'a suivi de près, comme le veut l'article 1 des statuts de l'Association.

Par ailleurs, on l'a dit, l'A.I.E.B. a offert 100 bourses, de 300 euros chacune, pour les jeunes chercheurs. Le Secrétaire réitère les marques de gratitude du Bureau à l'égard du comité serbe et salue le travail impeccable d'organisation de ce congrès (remerciements suivis d'applaudissements nourris).

Pour ce qui est du second objectif de l'A.I.E.B., l'organisation de la discipline, il est certain que l'évolution la plus importante concerne le site internet de l'A.I.E.B., entièrement refondu en tenant compte des remarques du responsable de la Commission Développement, J.-M. Spieser. Le site est désormais accessible en trois langues (anglais, français, grec). Tous les comités nationaux ont été informés, par courriel, des nouvelles capacités du site. La

fréquentation du site croît régulièrement (on comptabilise actuellement 1600 visiteurs / jour, du monde entier). Le site contribuera à améliorer la communication des comités nationaux entre eux et avec le Bureau.

Le secrétaire souligne la publication par certains comités nationaux de bulletins (tel celui, bien connu, du comité britannique, ainsi que ceux des comités italien, turc, grec). En revanche, on n'a aucune information sur le comité croate, ni sur les comités du Chili, d'Irlande, du Brésil ou de la Chine. En bref, ce sont environ 34 comités nationaux qui se montrent actifs.

G. Greatrex (Canada) expose que le fait de déposer les informations sur le site web va doubler le travail des comités nationaux. Pourquoi ne pas, tout simplement, renvoyer aux pages web des sites des comités nationaux pour épargner ce travail ?

M. Kaplan précise la procédure, qui n'est pas compliquée et permet de ne pas passer par le Secrétaire de l'A.I.E.B. pour déposer des informations et les transmettre aux autres comités nationaux. Cette souplesse a, du reste, été mise en place à la demande de l'AG de septembre 2013. A. Markopoulos rappelle que le concepteur du site se tient à la disposition des Comités nationaux et assure une assistance technique efficace. S. Mariev (Allemagne) expose qu'un rapport de la Commission Développement sera produit à l'AG sur ces questions.

Le rapport du Trésorier est momentanément reporté pour des raisons techniques.

### **3. Rapports d'activité des 3 commissions (2013-2016)**

A. Rhoby (Autriche) présente le rapport pour la Commission CFHB (*Corpus Fontium Historiae Byzantinae*), fondée en 1996, sise à Vienne, et qui comprend 8 membres. Sur les cinq dernières années, 8 nouveaux volumes ont été publiés (voir la liste dans le rapport joint). Des projets sont en cours, dans la continuité des réalisations précédentes.

Sr. Pirivatrić (Serbie) demande au Bureau quelle est la procédure pour proposer de nouveaux membres pour une commission. J. Koder répond qu'il convient de contacter la commission en question, de proposer un nom et, si la commission donne son accord, elle transmet le nouveau nom au Bureau.

Ensuite A. Rhoby expose, au nom du Prof. P. Schreiner, le rapport d'activité de la Commission IGAB (*Inscriptiones Graecae Aevi Byzantini*), mise en place en 2011 (lors du Congrès de Sofia). On trouvera toutes les informations à ce propos sur le site de l'A.I.E.B.. Dans les 5 dernières années, une série de volumes a été publiée (voir le rapport joint). Des projets sont en cours, notamment sur les inscriptions grecques du Mont Athos, ainsi que le projet mené par D. Feissel sur les inscriptions de la basilique de Saint-Jean-Prodrome à Ephèse.

La Commission s'est réunie durant le congrès de Belgrade. P. Schreiner en reste le président. Un second coordinateur a été élu aux côtés d'A. Rhoby : Ida Toth (Oxford University).

Enfin, S. Mariev (Allemagne) présente les travaux de la Commission Développement, dans un rapport oral qu'il a souhaité bref, afin de ne pas être redondant avec le long rapport écrit, qui a été produit et distribué aux membres de l'A.G. (cf. pièce jointe). Il rappelle quelques éléments historiques concernant la Commission Développement : avant le Congrès de Sofia (2011) se déroulèrent d'intenses discussions notamment à l'initiative du comité

britannique et de R. Morris (cf. lettre citée dans le rapport). L'impulsion décisive a eu lieu avant l'A.G. inter-congrès d'Athènes, en septembre 2013. Une commission préliminaire avait été constituée juste avant cette A.G., et durant l'A.G. d'Athènes la commission s'était enrichie de nouveaux membres jusqu'au nombre de 12, et son mode de travail avait fait l'objet d'un vote de l'A.G. Dans les années qui suivirent, le travail a été divers :

- tout d'abord, une enquête a été réalisée auprès des comités nationaux, pour requérir leur opinion sur le site web actuel de l'A.I.E.B. Le taux de réponse a été malheureusement assez faible (10 comités nationaux ont répondu) ce qui n'empêcha pas de définir, sur la base de ces réponses, une série de recommandations, qui furent soumises au Bureau.
- Le président, J. Koder, répondit à cette liste de préconisations avec des suggestions reprises dans les recommandations finales, qui font l'objet de l'essentiel de la présentation orale de S. Mariev (cf. dossier joint, à partir de la p. 8).

Ces recommandations produites par la Commission Développement sont les suivantes :

- l'A.I.E.B. et son site web devraient servir de « hub » scientifique : dans ce but, le site devrait devenir une place d'informations et d'échanges.
- Il serait souhaitable, dans cette optique, de créer une « mailing-list », et éventuellement une plate-forme spécifique d'informations, rattachée au site web. La présence sur les réseaux sociaux paraît souhaitable également.
- Il paraît possible de concilier la nécessaire rapidité de circulation de l'information et un faible coût en faisant peser l'effort de publication des informations sur un « éditeur de contenu » (*content editor*) de bonne volonté, qui accepterait de prendre sur son temps pour cette tâche.
- En effet, on ne peut attendre des comités nationaux de produire un effort volontaire et actif : l'« éditeur de contenu » devra donc travailler activement pour solliciter régulièrement (une fois par mois au moins) les comités nationaux afin de récupérer les contenus à publier sur le site.
- L'« éditeur de contenu » devra ensuite faire circuler ces informations sur la mailing-list et en les publiant sur le site, et les archiver.
- Ce rôle très chronophage devra être dévolu de manière très temporaire, avec une rotation rapide de la fonction parmi les volontaires issus des comités nationaux et de la Commission Développement.

En bref, la mise en place de ces recommandations permettrait une intensification décisive du site web et de son rôle. S. Mariev et toute la Commission Développement demandent à l'A.G. de soutenir la mise en place rapide de ces mesures afin qu'un bilan de cette intensification soit réalisé avant la prochaine A.G. inter-congrès.

Pour terminer, S. Mariev expose que la Commission s'est réunie pendant le congrès de Belgrade, et sa réflexion a généré un appendice (p. 9 du rapport) : dans la mesure où, désormais, le financement de la recherche se fait majoritairement sur projets et partenariats internationaux, il conviendrait que les Congrès de l'Association internationale des études byzantines ne fussent pas uniquement des lieux de partage de la recherche, mais aussi des lieux de présentation des programmes et financements, à destination des jeunes chercheurs en particulier, ce qui pourrait se mettre en place au sein d'un forum dévoué à l'échange d'informations et de besoins à ce sujet, et qui se tiendrait à l'occasion de chaque congrès international.

Suite à cette présentation, M. Kaplan signale un point à son sens important : il existe une différence de nature entre la Commission Développement et les deux commissions « techniques » (Commission CFHB et Commission IGAB), qui travaillent à produire des

contenus scientifiques et à les publier, tandis que la Commission Développement élabore des outils de diffusion de contenus, ce qui suppose un contrôle du Bureau sur cette diffusion. En effet, il est de la responsabilité du Bureau de maintenir l'unité des byzantinistes. Il ne peut y avoir deux lignes, celle de la Commission Développement, et celle du Bureau. Or, si les propositions de la Commission Développement sont importantes et précieuses, il n'empêche que quand on aura des comptes facebook et twitter, le responsable de la diffusion des contenus devra travailler sous l'autorité du Bureau. Les commissions font des suggestions, ici remarquables, mais sous la vigilance du Bureau.

La discussion s'engage. Elle porte largement sur la question du contrôle des contenus affichés, et sur la viabilité d'un travail d'édition web qui serait confié à un collègue.

K. Fledelius (Danemark) précise en passant qu'il est membre de la Commission mais que, n'ayant pas été informé de la réunion, il ne figure pas parmi les membres présents pour l'annexe, tout en partageant les conclusions émises (p. 9 du rapport). Surtout, il expose que la question du contrôle doit absolument être abordée et suggère que la Commission mène une réflexion avec le Bureau sur ce problème.

Cl. Rapp (Autriche) tient à exprimer ses félicitations pour le travail de la Commission Développement, et estime souhaitable d'ajouter aux missions de la Commission une réflexion plus globale sur les *Digital Humanities*. Par ailleurs, elle propose de placer les activités de la Commission sous la supervision directe d'un membre du Bureau.

L. I. Lee Petersen (Norvège) pose la question de l'existence d'une politique éditoriale, selon lui nécessaire pour définir l'activité de « l'éditeur de contenu ».

Sr. Pirivatrić (Serbie) rappelle que, lors de l'A.G. d'Inter-congrès à Athènes (septembre 2013), il avait été question d'organiser un réseau sur les thèses, afin de collecter des informations sur les sujets en cours et sur les financements de doctorat.

E. Jeffreys (Royaume-Uni) exprime sa satisfaction à l'égard du développement déjà réalisé du site web. Mais elle trouve difficile de poster des contenus sur le site. Elle signale qu'à son sens, il n'est pas possible qu'un site d'ampleur internationale fonctionne sur la bonne volonté de collègues peu compétents dans le domaine. La seule bonne volonté ne suffit pas. Il faut des professionnels.

T. Koliass (Grèce) intervient parce qu'il pensait que J.-M. Spieser (Suisse) était le coordinateur de la Commission Développement. L'intéressé répond qu'il a démissionné de sa fonction il y a un an pour des raisons personnelles. S. Mariev ajoute que, suite à cette démission, le Bureau a approuvé le nom de deux coordinateurs, Alessandra Bucossi et lui-même.

Ch. Chotzakoglou (Chypre) estime qu'il n'est déjà pas si simple de poster des contenus sur Facebook, qu'il faut du temps et de la compétence, et que si on ajoute le contrôle du Bureau, l'efficacité risque de disparaître.

J. Koder rappelle que, pour les questions de détail et de procédure à ce sujet, il convient de s'adresser directement et en aparté à la Commission Développement, car la discussion actuellement engagée porte sur des débats de fond.

A. Markopoulos regrette de son côté que le rapport de la Commission Développement ne parvienne à l'A.G. et au Bureau qu'au moment de l'A.G. L'ensemble des propositions mérite d'être étudié avec la plus grande attention. Le site de l'A.I.E.B. est et doit rester ouvert, mais il s'agit d'un site officiel, donc les contenus doivent être contrôlés. Il reviendra au nouveau Bureau de discuter de ces points, mais ce n'est pas la mission de l'AG, car cette dernière n'a pas eu le temps de se pencher sur le rapport.

S. Mariev précise qu'il ne s'agit pas, dans les préconisations de la Commission Développement, de créer un site additionnel, juxtaposé à celui de l'A.I.E.B., mais de mettre un lien vers une plate-forme d'échanges qui ne générerait pas de coût additionnel.

E. Jeffreys (Royaume-Uni) estime que le projet de la Commission Développement repose sur l'idée d'un site ouvert sur le public ; et que dans ce cadre, il n'est d'aucune utilité de fermer ou de contrôler l'information, ce qui ferait des Byzantinistes une communauté recluse derrière ses portes.

Toutefois, L. I. Lee Petersen (Norvège) souligne qu'il est nécessaire d'avoir des modérateurs quand on est sur les réseaux sociaux. Mais J.-M. Spieser (Suisse) expose, avec l'ardeur du converti (autrefois hostile à facebook), que le Comité suisse dispose d'une page facebook où sont déposées les informations, ce qui ne pose aucun problème. Il existe des moyens de contrôle de ces pages.

T. Koliass (Grèce) demande qu'on explique les modalités de nomination des coordinateurs de la Commission Développement. J. Koder rappelle que le président est élu par les membres de la commission elle-même lors de la première réunion, puis que le nom est communiqué au Bureau.

S. Mariev intervient pour expliquer que, pour les membres de la Commission Développement, il est clair que le système proposé de partage de l'information par le site web devra être mis en place au nom de l'A.I.E.B. et avec son mandat explicite. Il se réfère en particulier à la dernière page du rapport (joint).

La discussion s'engage sur le rôle de l'AG de Belgrade à l'égard des préconisations produites par la Commission Développement. J. Koder propose à la Commission de préciser les recommandations et idées (remarquables) qui ont été produites, et d'échanger avec le nouveau Bureau. Si des décisions doivent être prises, elles le seront lors de l'AG Intercongrès, dans deux ans environ. Pour résumer clairement, la Commission Développement doit développer des conseils sans mandat spécifique de l'AG de Belgrade, et pour valider ses prescriptions et les transformer en décisions, il convient d'attendre la prochaine AG (Intercongrès). G. Greatrex (Canada) exprime son opposition : la Commission Développement a travaillé avec ardeur pour réaliser ce rapport, et il trouve vraiment indélicat de demander à ses membres de continuer sans approuver ces propositions. Selon lui, ce rapport, sans approbation explicite de l'AG, n'a pas de statut .

K. Fledelius (Danemark) estime qu'il faut concilier un légitime besoin d'approbation pour ce rapport, et la nécessité de reporter le vote sur les recommandations finales. S. Mariev explique que l'absence d'un vote de l'AG sur le rapport conduirait à reporter les décisions dans un délai de plusieurs années, alors que la Commission a besoin d'un mandat rapide. Mais J. Koder oppose le fait que le rapport a été distribué après le début de l'AG. On ne saurait donc trancher à son sujet, le temps de la réflexion étant insuffisant. M. Kaplan oppose également une question de procédure : les représentants des comités nationaux n'ont pas reçu mandat de leurs comités pour voter à ce sujet – même si à titre personnel il s'estime en accord avec bien des préconisations du rapport, et souligne qu'il est à l'origine de la proposition de modification du Règlement intérieur qui sera discutée ultérieurement (point 7 de l'ordre du jour). Selon lui, la seule chose que l'AG peut faire, c'est approuver (ou non) les lignes générales présentées par S. Mariev, pour demander à la Commission Développement de travailler avec le nouveau Bureau pour la suite.

J.-M. Spieser (Suisse) explique que ce que la Commission Développement a besoin de savoir, c'est si elle peut travailler avec le Bureau pour mettre en place ces lignes générales. J. Patrîch (Israël) estime que la proposition du Bureau revient à reporter à 2 ans les décisions, alors que l'approche de la Commission est positive et dynamique, et qu'il convient d'aller dans son sens. Kr. Demoen (Belgique) estime également qu'il faut approuver tout de suite ce rapport, au moins pour permettre la création immédiate de la mailing-list.

T. Koliass (Grèce), de son côté, refuse qu'on fasse du chantage sur l'AG.

En dernière instance et pour clore la discussion, J. Koder demande à l'AG d'accepter les rapports et de demander aux commissions de poursuivre leurs travaux. Un vote à main levée unanime approuve les travaux des commissions.

#### **4. Rapport du trésorier** (cf. document joint)

M. Kaplan remercie à nouveau le Comité serbe pour son efficacité et sa parfaite collaboration et entente avec le Bureau.

36 cotisations ont été honorées par 35 comités nationaux (2 comités présents n'ont pas acquitté leurs cotisations et ne peuvent en conséquence voter)<sup>1</sup>.

Le bureau de l'A.I.E.B. a assumé les conséquences des décisions de l'AG de l'Intercongrès (à savoir distribuer 100 bourses de 300 euros chacune). Ces bourses ont été distribuées aux personnes dont les Comités nationaux et les institutions n'étaient pas en mesure de soutenir les frais de participation au Congrès.

Le rapport financier montre qu'il y a en caisse environ 5000 euros de plus qu'en 2011, ce qui légitime, *a posteriori*, l'augmentation de la ligne « bourses ».

Le nouveau site web coûte de l'argent. Ceci dit, M. Kaplan estime qu'on ne saurait exploiter un collègue bénévole pour faire un travail qui relève d'une activité professionnelle pleine et entière.

La situation comptable actuelle semble raisonnable.

Conformément aux statuts et à la réglementation française à laquelle ils sont soumis, l'AG doit se prononcer sur :

- l'approbation des comptes 2013, 2014, 2015.
- l'approbation du rapport financier
- la concession du quitus au trésorier pour ces 3 années d'exercice.

En l'absence de questions, le Président fait procéder aux différents votes, à main levée.

Les trois votes obtiennent une approbation à l'unanimité.

J. Koder exprime sa gratitude à l'égard de M. Kaplan, pour les nombreux services rendus au Bureau de l'A.I.E.B. depuis des années. Cette expression de reconnaissance est suivie d'applaudissements nourris.

#### **5. Mise en place des commissions :**

- Proposition d'une réactivation de la Commission d'histoire de l'art byzantin.

Le Prof. S. Kalopissi-Verti présente ce projet, dont le but est de coordonner les efforts visant à promouvoir et répandre l'histoire de l'art byzantin par le biais d'instruments de recherche et de mesures de formation. Ces desseins se reflètent notamment dans le projet d'un portail de ressources qui serait également disponible pour l'enseignement de l'histoire de l'art byzantin. La commission se structurerait sur le modèle de la *Byzantinische Zeitschrift* avec un groupe de coordination et des collaborateurs dans les pays.

Les membres proposés sont : J.-M. Spieser, N. Ševčenko, A. Weyl Carr, C. Jolivet-Lévy, M. Marković, D. Vojvodić, M. Parani, G. Philotheou, I. Bitha, A. Drandaki, V. Foskolou, S. Kalopissi-Verti et M. Panayotidi-Kesisoglou.

T. Koliass (Grèce) expose que cette proposition a été discutée au sein du Comité grec. Il s'agit d'un projet de Commission réactivée mais également renouvelée. L'ancienne Commission était sous les auspices de l'Académie d'Athènes, pour la réalisation d'un corpus

---

<sup>1</sup> L'un d'entre eux a régularisé sa situation durant la séance.

de la peinture byzantine. Les membres de la nouvelle commission estiment qu'il est temps de lui donner de nouveaux buts.

Ch. Chotzakoglou (Chypre) évoque l'inévitable question des droits, du copyright, qui pose un problème financier. La réponse repose sur l'appui sur des programmes européens permettant un financement.

L'AG vote à l'unanimité en faveur de cette commission.

- Proposition de création d'une nouvelle Commission de géographie historique et des analyses spatiales.

Cette Commission est proposée par Claudia Rapp (Autriche) et présentée et défendue par M. Popović (Slovaquie). Son but est de mener la coordination des initiatives dispersées dans le domaine et de faire revivre l'expérience de géographie historique incarnée par une précédente commission fondée en 1973 et progressivement éteinte. M. Popović indique la liste des membres proposés, qui comprend de nombreux savants expérimentés mais aussi de jeunes chercheurs (document joint).

T. Kalias (Grèce) propose une chercheuse grecque, Anastasia G. Yangaki, de l'Institute of Historical Research. J. Patrich (Israël) mentionne des programmes d'étude en géographie historique réalisés en Israël et suggère que ces programmes pourraient être associés aisément au projet discuté. M. Popović répond qu'en bonne méthode, il convient d'abord de se construire, puis de penser à l'expansion.

A. Brown (Australie) propose d'intégrer si possible à la commission, comme le recommandait R. Morris, 2 membres de moins de 40 ans. M. Popović répond en détaillant les contraintes et modes de sélection des membres, qui rendent ce critère d'âge difficile à tenir.

L'AG vote à l'unanimité en faveur de cette commission.

Suite à ses débats, le Président annonce la pause déjeuner (13h30).

Les discussions reprennent en début d'après-midi.

## **6. Élection de nouveaux membres de l'A.I.E.B.**

Deux candidatures sont examinées par l'AG : celle d'un comité national argentin, et celle d'un comité national de FYROM (=Former Yugoslavian Republic of Macedonia).

La candidature du comité argentin est présentée par le professeur P. Cavallero, du Conseil National de la Recherche scientifique et technique d'Argentine, lequel souligne que les études byzantines se sont développées en Argentine il y a 18 ans, et qu'un premier congrès d'études byzantines s'est réuni en 2000. Un colloque d'études byzantines s'est tenu en 2015 à Buenos Aires, un second aura lieu en 2017. Une édition de la *Vie de Léontios de Néapolis* a été publiée, l'hagiographie des premiers siècles byzantins est un thème d'étude prioritaire. A été créée également une série monographique disposant d'une page online. Des coopérations avec l'université de Leuven sont actives.

M. Kaplan exprime son entier soutien à cette démarche, en soulignant la qualité de la politique scientifique de l'Argentine et celle de la formation dans les universités argentines, en particulier en ce qui concerne la méthodologie et l'apprentissage des langues anciennes.

Un vote unanime de l'AG valide l'insertion du nouveau comité national argentin dans l'A.I.E.B. D'emblée le comité prend part aux votes ultérieurs par la voix de P. Cavallero.

La candidature du comité de FYROM est défendue par le professeur T. Filiposki de l'Université de Skopje, qui souligne la richesse de la culture byzantine et du patrimoine

byzantin, incarné notamment dans un nombre important de bâtiments ecclésiastiques. La recherche en études byzantines connaît un particulier dynamisme.

Quelques interventions manifestent un soutien enthousiaste et fraternel à l'égard de cette candidature (T. Kolias pour le comité grec, V. Gjuzelev pour le comité bulgare, L. Miraj pour le comité albanais).

Là encore, un vote unanime de l'AG se prononce en faveur du nouveau comité national de la FYROM qui rejoint l'A.I.E.B., et prend donc part aux votes ultérieurs par la voix de T. Filiposki.

## 7. Modification du règlement intérieur

La proposition de modification du règlement intérieur de l'A.I.E.B. consiste dans l'ajout d'un article 5 ainsi formulé :

« Le bureau peut s'adjoindre la collaboration de toute personne de son choix pour une tâche précise (par exemple relations avec les autres organisations scientifiques, relations avec les sponsors, website, etc.) sous réserve de l'approbation du comité national dont la personne est membre. Il peut mettre fin à tout moment à cette collaboration. Le fonctionnement de cette collaboration est à la charge de l'A.I.E.B. ».

La modification est explicitée par M. Kaplan : elle permettrait d'assouplir les modalités de collaboration temporaire ou à long terme entre une personne et le Bureau de l'A.I.E.B. Cette collaboration se ferait évidemment, comme l'explique le texte, sous réserve de l'accord du comité national dont la personne est issue afin d'éviter ce qu'une formule française exprime avec vigueur : « faire un enfant dans le dos » (dudit comité national).

P. Greatrex (Canada) exprime un accueil favorable à l'égard de cette version diluée d'une de ses propositions (NB : proposition faite à Athènes en 2013 d'augmenter le nombre des membres du Bureau), mais estime que cette méthode pose la question de la démocratie interne à l'A.I.E.B.

T. Kolias (Grèce) puis A. Peters-Custot (France) remarquent que le texte proposé restreint de fait le vivier des personnes collaborant de cette manière avec le Bureau aux seuls membres d'un comité national (« sous réserve de l'approbation du comité national **dont la personne est membre** »), alors même que M. Kaplan n'est pas favorable à cette limitation, en raison de la variabilité des critères de recrutement de chaque comité national (par exemple : pour être membre du Comité français des études byzantines, il faut être docteur ; ou le cas des byzantinistes grecs, qui ne se retrouvent pas tous dans le Comité national grec, etc.).

M. Kaplan propose donc de modifier le texte ainsi :

« Le bureau peut s'adjoindre la collaboration de toute personne de son choix pour une tâche précise (par exemple relations avec les autres organisations scientifiques, relations avec les sponsors, website, etc.) sous réserve de l'approbation du comité national **concerné**. Il peut mettre fin à tout moment à cette collaboration. Le fonctionnement de cette collaboration est à la charge de l'A.I.E.B. ».

Un vote unanime de l'AG approuve cette modification du règlement intérieur.

## 8. Élection des membres du Bureau pour la prochaine mandature (2016-2021)

Sous la direction du Bureau sortant, on procède à l'élection des membres du Bureau pour 2016-2021.

### Élection du Président :

Le Bureau a reçu une candidature unique, celle de J. Haldon (Royaume Uni), soutenue par de nombreux comités nationaux. Le candidat prononce un bref discours dans lequel il manifeste son souhait d'accompagner les travaux des commissions, notamment la Commission Développement, qu'il estime stratégique. En effet, notre discipline affronte de nombreux problèmes, et par ailleurs il convient de prendre en compte la diversité des situations, car si les études byzantines se maintiennent, voire se développent très honorablement, c'est avec des supports financiers de niveaux très différents en fonction des pays. La nature des problèmes rencontrés est également très diverse, et il faut travailler en ayant conscience.

La discussion s'engage après que J. Koder eut rappelé qu'en 2011, des critiques avaient été formulées lors de l'élection du Bureau sur le fait qu'il n'y a pas eu assez de discussions. Les interventions consistent en l'expression unanime d'un soutien enthousiaste à l'égard de cette candidature (E. Jeffreys pour le comité britannique, Cl. Rapp pour le comité autrichien, K. Fledelius pour le comité danois – ce dernier souligne sa gratitude à l'égard de J. Koder pour son mandat de Président – et M. Delilbaşı pour le comité turc).

Trois scrutateurs sont choisis: Mme Anne Hedeager Kragh, Mme M. Čechová et M. A. Rhoby.

On procède au vote à bulletin secret, lequel donne : 35 votants, 35 suffrages exprimés, 35 votes en faveur de J. Haldon.

J. Haldon accepte ce vote et remercie l'AG. Le nouveau président de l'A.I.E.B. propose son suppléant en la personne de J. Signes Codoñer (Espagne), ce qui ne soulève pas de question. On procède donc au vote à bulletin secret, lequel donne : 35 votants, 35 suffrages exprimés, 31 votes pour le candidat, 3 votes contre, 1 vote pour M. Marković.

J. Signes Codoñer accepte ce vote, et devient donc président suppléant de l'A.I.E.B.

### Élection du Secrétaire

Là encore, le Bureau de l'A.I.E.B. a reçu une candidature unique, soutenue elle aussi par de nombreux comités nationaux : A. Markopoulos (Grèce), qui se propose donc pour un second mandat. Le candidat prononce un bref discours sur son activité comme secrétaire de l'A.I.E.B. et sur la continuité de son travail en cas de réélection.

T. Koliass (Grèce) manifeste son soutien à l'égard de cette candidature qui permettra de conserver une continuité dans le contexte d'un renouvellement du Bureau.

On procède au vote à bulletin secret, lequel donne : 35 votants, 35 suffrages exprimés, 35 votes en faveur de A. Markopoulos, lequel accepte ce vote.

Le secrétaire élu propose pour suppléant T. Koliass. On procède au vote à bulletin secret, lequel donne : 35 votants, 34 suffrages exprimés, 8 blancs, 1 contre, 25 votes pour le candidat. T. Koliass accepte le vote et devient donc secrétaire suppléant.

### Élection du Trésorier

Le Bureau a reçu une candidature, celle de B. Caseau (France), qui bénéficie du soutien de nombreux comités nationaux. Après un bref discours de la candidate, on procède au vote à bulletin secret, lequel donne : 35 votants, 35 suffrages exprimés, 31 votes pour, 4 blancs.

B. Caseau accepte ce vote, et propose comme suppléant V. Déroche (France). Le vote à bulletin secret donne : 35 votants, 34 suffrages exprimés, 32 votes pour, 2 blancs.

V. Déroche accepte ce vote et remercie l'AG.

Le Président sortant décide d'une pause de 10 mn.

## 9. Choix du lieu du prochain Congrès international (2021).

Le Bureau de l'A.I.E.B. a reçu trois candidatures : Istanbul, Munich, Nicosie.

Chacun ayant eu accès aux dossiers de candidatures, J. Koder propose que les porteurs des candidatures exposent rapidement, en 8 mn chacun, les éléments saillants de leur projet. La discussion adviendra ensuite.

La candidature d'Istanbul est défendue par N. Necipoğlu ; celle de Munich, par A. Berger ; celle de Nicosie, par Ch. Chotzakoglou.

### Istanbul :

N. Necipoğlu défend cette candidature en insistant d'abord sur les données historiques et patrimoniales : la relation entre Turquie et Empire byzantin, le statut unique dont jouit Istanbul, celui d'être l'ancienne Constantinople et l'héritage indéniable, manifeste dans la richesse patrimoniale et artistique, qui doit être encore largement reconnue par les Turcs eux-mêmes, dans une démarche dont les dernières décennies ont montré des signes encourageants (surtout depuis les années 1990) et dont les résultats sont là : en 2015, il existe deux centres de recherche en histoire byzantine à Istanbul, dans deux universités prestigieuses (Koc et Boğaziçi). Dans ce contexte, un congrès de l'A.I.E.B. constituerait un signe important de soutien à ce développement prometteur.

La candidature d'Istanbul présente donc certains avantages pour un Congrès international d'études byzantines :

- un accès direct aux restes byzantins dans et hors Istanbul : monuments, fouilles archéologiques, dont celles du Grand Palais. Un musée doit être achevé en 2019 pour exposer les récentes et extraordinaires trouvailles nautiques.
- il paraît important que tous les Byzantinistes aient l'occasion de voir et de visiter Istanbul, surtout les jeunes chercheurs. L'occasion est unique.
- N. Necipoğlu revient sur le dynamisme des études byzantines en Turquie. Le dernier congrès turc des études byzantines a réuni plus de 50 byzantinistes issus de 34 universités réparties sur une bonne partie du territoire national, et non plus seulement à Istanbul et Ankara. Le Comité national turc compte 26 membres (auxquels s'ajoute un membre honoraire) issus de 11 universités. La participation d'universitaires et de jeunes chercheurs turcs dans les Congrès internationaux d'études byzantines n'a cessé d'augmenter.
- De nombreux congrès et expositions internationales ont été organisés par des collègues turcs et ont été valorisés par d'amples succès, ce qui atteste que les compétences d'organisation ne manquent pas pour assurer la réussite d'un événement d'ampleur internationale.
- N. Necipoğlu ne cache pas que la Turquie vit des temps difficiles, alors que les acteurs politiques comme la société turque affrontent des défis importants. Il faut compter sur la capacité de résilience des sociétés dans ce type de situation, ce dont la Serbie a montré un excellent exemple. Le soutien de la communauté académique internationale ne peut que profiter au retour de la stabilité.
- Enfin, le projet d'accueillir le prochain congrès à Istanbul a d'ores et déjà recueilli les soutiens et les promesses fermes de financements de la part d'institutions privées, mais aussi d'institutions d'État.

### Munich :

A. Berger développe dans son discours un certain nombre d'arguments de nature scientifique. Les études byzantines ont en effet commencé très précocement à Munich, qui fut

pendant longtemps le seul lieu d'études byzantines de toute l'Allemagne. Munich a accueilli le Congrès international des études byzantines dès 1958, mais plus jamais après. Il s'agit pour cette ville d'une opportunité importante.

La candidature de Munich est celle du comité national allemand, et elle bénéficie donc du soutien et de la contribution unanime de toutes les institutions d'études byzantines d'Allemagne. Il convient de prendre en considération la vitalité internationale des études byzantines en Allemagne.

Certes, Munich ne compte pas de monuments byzantins, mais peut héberger avec facilité des expositions de grande ampleur (art et manuscrits byzantins). Munich est une ville habituée aux grands événements internationaux, et sa capacité à les héberger n'est plus à démontrer.

Les soutiens institutionnels au projet sont déjà acquis. Le délai de 5 ans interdit d'avancer des certitudes sur le plan du financement, mais on peut raisonnablement espérer un soutien financier fort des institutions locales et nationales.

#### Nicosie :

Ch. Chotzakoglou prononce un discours fondé sur des arguments scientifiques et patrimoniaux, qui mettent en avant le développement universitaire et patrimonial de Chypre, résolument tournée vers l'avenir, tout en soulignant l'évidente continuité culturelle depuis Byzance, ne serait-ce que dans la pratique d'une langue qui fut celle d'une bonne partie de l'histoire de l'Empire byzantin. Or, Chypre n'a jamais reçu de Congrès international des études byzantines, ce qui est ressenti comme un « open case » par les byzantinistes chypriotes.

Les conditions matérielles, comme l'atteste le dossier de candidature, ne posent pas de problème, et Chypre peut assurer la sécurité de tous les participants, assurés de revenir entiers dans leurs pays.

L'orateur n'évite pas le problème ouvert de la division des byzantinistes chypriotes. Il assure que l'organisation d'un tel congrès sera ferment d'unité.

Après ces trois présentations, le Président J. Koder ouvre le temps des débats.

La discussion est ouverte par G. Greatrex (Canada), qui expose la difficulté de la décision. Selon lui, le choix d'Istanbul pourrait causer un souci : que dire du signal envoyé par une telle décision au grand public ? Ne pourrait-il y lire le soutien des universitaires byzantinistes à l'actuelle situation politique ? G. Greatrex propose le compromis suivant : organiser un congrès « hors-série » à Istanbul en 2024, qui permettrait de célébrer le centenaire des congrès internationaux des études byzantines (le premier ayant eu lieu en 1924 à Bucarest). J.-M. Spieser (Suisse) estime qu'une telle proposition arrive 5 ans trop tard.

V. Déroche prend la parole pour résumer la position du Comité français et le mandat que l'AG du Comité français a donné à son Président en janvier 2016 (NB : cette allocution ouvre une série de présentations des mandats des comités nationaux). L'AG du Comité français a demandé à son Président de donner un fort signal de soutien aux collègues turcs, malgré des craintes analogues à celles des collègues canadiens ; et, par ailleurs et parallèlement, d'exprimer sa gêne face à la perspective de localiser le congrès international dans un pays où les byzantinistes sont à ce point divisés.

E. Jeffreys expose que le Comité national britannique a lui aussi donné mandat de soutenir le Comité turc malgré les difficultés. En outre, qui sait ce que sera devenue la situation en 2021 ? Le congrès s'est bien tenu à Moscou en 1991...

Cl. Rapp présente la position autrichienne : le Comité autrichien s'est prononcé pour la candidature d'Istanbul. Certes, les événements de l'été ont relancé les discussions, mais le Comité autrichien continue de soutenir la candidature d'Istanbul.

K. Fledelius (Danemark) expose que, pour sa part, les événements ont conduit à reconsidérer la candidature de Chypre mais que, quoi qu'il en soit, il prône de rester, pour le prochain congrès, dans le monde byzantin.

M. Kaplan exprime son profond accord avec le Comité britannique et, pour conjurer l'AG à ne pas céder à la terreur, s'inspire fort à propos de la parole d'un pape fameux : « N'ayez pas peur ! ».

M. Popović (Slovaquie) tente d'amener le débat sur le mode de scrutin et propose le vote secret, mais J. Koder ne souhaite pas discuter du mode de scrutin avant la fin des débats sur le lieu du prochain congrès. On observe alors un peu de flottement dans les interventions, qui tournent autour du nombre d'interventions par personne pour ce débat, et du mode de scrutin...

T. Koliass (Grèce) considère, depuis les événements politiques turcs de l'été, que la candidature d'Istanbul n'est plus viable. Par ailleurs, il expose que la candidature de Thessalonique, que le Comité grec souhaitait initialement faire valoir, a été retirée par le comité grec lui-même, qui ne s'estimait pas prêt à livrer un dossier solide. Or, le dossier allemand n'a pas paru d'une extrême densité. Il prône donc de soutenir la candidature chypriote.

J.-M. Spieser (Suisse) exprime son désaccord à l'égard de cette intervention. On ne peut dire que Istanbul est hors jeu pour des questions de sécurité, et de manière générale la sécurité ne peut plus être un argument, maintenant qu'aucune grande ville n'est sûre, comme l'ont montré les événements de Paris, Londres, Bruxelles, Nice.

Les échanges au sujet du lieu paraissant achevés, la discussion se porte sur la question du mode de scrutin, et en particulier du vote à bulletin secret. En effet, dans les statuts de l'A.I.E.B., le vote à bulletin secret est réservé aux votes portant sur des personnes (élections des membres du bureau par exemple). Toutefois, ces mêmes statuts, dans leur version modifiée par la réforme des statuts votée en AG en septembre 2013 à Athènes, prévoient : « L'Assemblée vote à main levée, sauf lorsqu'il s'agit de personnes, auquel cas le vote se fait à bulletin secret. Toutefois, sur tout sujet, sur proposition du Bureau ou du quart au moins des membres de l'Assemblée générale, celle-ci peut décider de voter à bulletin secret ».

M. Kaplan expose sa position : les membres des comités nationaux qui votent doivent rendre des comptes de leur vote. Aussi les votes, sauf ceux qui portent sur des personnes, doivent-ils être publics, car chacun doit savoir pour qui son représentant a voté. C'est la base du contrôle, et donc du système démocratique.

Sr. Pirivatrić exprime son désaccord : puisque les statuts prévoient le vote à bulletin secret, c'est bien qu'il est possible, ou alors il faut considérer que les statuts de l'Association ne sont pas démocratiques.

On procède donc à un vote – à main levée – au sujet du mode de scrutin. Seuls 6 votes se prononcent contre le vote à bulletin secret. On décide donc de voter à bulletin secret pour le choix du lieu du prochain Congrès.

J. Koder rappelle la règle : le scrutin est à deux tours, sauf si un candidat obtient la majorité absolue des suffrages dès le premier tour. Dans le cas contraire, le premier tour vise à sélectionner deux candidatures qui s'affronteront au second tour (ce qui revient dans le cas présent à éliminer un candidat, celui qui, des 3, aura obtenu le moins de voix). Le second tour permettra de trancher entre les deux candidats.

Au premier tour, les résultats du vote à bulletin secret sont les suivants :

38 votants (les 35 Comités nationaux ayant droit de vote + les trois membres du bureau sortant)

38 suffrages exprimés

15 votes en faveur d'Istanbul

12 votes en faveur de Nicosie

11 votes en faveur de Munich

La candidature de Munich est donc éliminée.

Il n'y a pas de discussion entre les 2 tours.

Au second tour, les résultats du vote à bulletin secret sont les suivants :

38 votants.

38 suffrages exprimés

24 votes en faveur d'Istanbul

14 votes en faveur de Nicosie.

Istanbul accueillera le 24<sup>e</sup> Congrès international des Études byzantines, en 2021. L'annonce est saluée par des applaudissements nourris et les félicitations aux représentantes du Comité turc.

## **10. Questions diverses.**

Cl. Rapp (Autriche) présente la candidature de Vienne – qui n'a pas hébergé de congrès depuis 1981 – pour le 25<sup>e</sup> Congrès, celui de 2026 (Cf. documents joints : lettre de candidature et lettre de soutien du Chancelier de l'Université de Vienne).

J. Koder rappelle, par ailleurs, que le Professeur Hélène Ahrweiler célèbre, lundi 29 août, son 90<sup>e</sup> anniversaire. Le Secrétaire du Bureau, A. Markopoulos, lit une proposition de message du Bureau pour exprimer ses vœux à l'éminente Byzantiniste. L'AG applaudit à la proposition et au message lui-même, unanimement approuvé.

Lj. Maksimović mentionne, en ce jour anniversaire de la bataille de Mantzikert, la réception offerte à la mairie de Belgrade pour les participants au congrès, à 20h30. Il annonce qu'un cahier de 8 timbres a été émis en l'honneur du patrimoine byzantin et des études byzantines en Serbie (on y trouve l'effigie de G. Ostrogorsky). Le Comité serbe fait cadeau d'un exemplaire de ce cahier à chaque membre de l'ancien Bureau, du nouveau Bureau, à chaque Président de comité national – et à l'heureuse secrétaire de séance.

L'AG applaudit avec ferveur à la générosité du comité serbe, à cette belle initiative, et à l'éclatante réussite du congrès de 2016.

L'ordre du jour de l'AG étant épuisé, la séance est levée à 18h.20.